REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 14

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	9
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**11**
2.1.	**PROGRAMME 181:** CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	17
2.2.	**PROGRAMME 182:** RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	24
2.3.	**PROGRAMME 183:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ART ET CULTURE	27
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	29
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	32
3.	**BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES**	**38**

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 39

3.2. LEÇONS APPRISES 40

3.3. PERSPECTIVES 41

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Véritable Constitution financière, ce nouveau cadre vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables obtenus au cours des cinquante dernières années, était devenue inadaptée au regard des défis actuels de notre pays.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la Gestion axée sur les résultats (GAR). Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 décembre 2012, première Loi élaborée en mode Programmes après son exécution tout au long de l'exercice 2013, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre au Ministère des Arts et de la Culture au terme de l'exercice budgétaire de référence.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le Nouveau Régime Financier de l'Etat. Le RAP, en même temps qu'il permet de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées aux programmes, favorise également une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours d'un exercice.

Au terme d'une année de mise en œuvre des trois (3) programmes du Ministère des Arts et de la Culture, le présent RAP/MINAC 2017, présente tour à tour :

-- le contexte de mise en œuvre des programmes du MINAC ;
- l'état de mise en œuvre du budget programme 2017 du MINAC ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Articulé autour de la vision de développement à l'horizon 2035, le cadre stratégique global du Cameroun, ambitionne de faire de ce dernier un **«pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité»** avec, en toile de fond, la transformation de l'économie nationale portée par des taux de croissance à deux chiffres, la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie et l'amélioration substantielle de la gouvernance publique.

Pour ce faire, les objectifs globaux définis par cette vision portent sur la réduction de la pauvreté à un niveau socialement acceptable, l'industrialisation du Cameroun pour atteindre le stade de Nouveau Pays industrialisé en passant par le stade de pays à revenu intermédiaire haut (PRIB haut), la réduction du chômage et du sous-emploi, ainsi que la consolidation des acquis de la démocratie, de l'unité nationale dans la diversité.

Sous ce rapport, il est entrevu, dans la première phase de la mise en œuvre de la vision de développement qui correspond au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), de conduire un ensemble de projets structurant à fort impact sur la croissance et la transformation du tissu économique national.

La dimension sociale et humaine de cette vision de développement entend mettre un accent sur la redistribution équitable des retombées de la croissance en vue d'assurer de meilleures conditions de vie aux populations, ce qui passe notamment par l'accès aux services sociaux de base, l'assomption des droits fondamentaux, notamment l'éducation, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'eau et à l'électricité, mais aussi la jouissance des droits liés à la formation intégrale de l'homme, notamment sur le plan intellectuel, suivant les critères de l'indice de développement humain.

Le secteur de la culture trouve dans ce créneau son ancrage dans la nécessité de permettre aux citoyens d'accéder aux produits culturels, de conserver, de sauvegarder et de valoriser notre patrimoine culturel, mémoire collective de tout un peuple. Mieux encore, ce secteur se doit de mettre en place un cadre favorable à la préservation et à la valorisation de la diversité culturelle du Cameroun, dans un contexte de consolidation du vivre ensemble, de l'unité nationale et de l'intégration de toutes les composantes sociolinguistiques de notre pays.

Pour remplir cette noble mission, le Ministère des Arts et de la Culture entend mettre un accent sur les activités qui contribuent (i) à la consolidation et la consécration de notre mémoire collective, (ii) au développement progressif de la créativité littéraire et artistique et (iii) au développement de l'animation culturelle.

Prenant en considération le fort potentiel créatif, la richesse de notre patrimoine culturel et le vivier de développement des industries créatives que représentent la diversité culturelle

camerounaise, les trois programmes développés pour la période 2013-2015 ont été reconduits sur le triennat 2016-2018. Ils entendent mettre un accent sur l'amélioration des conditions de travail des acteurs culturels et artistiques d'une part, et sur la réappropriation de nos valeurs culturelles garant de notre identité d'autre part.

Sous ce rapport, l'action du Ministère des Arts et de la Culture est essentiellement axée sur :
- La Conservation de l'art et de la culture camerounais;
- Le Renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels ;
- La Gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur Art et Culture.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/381 du 14 septembre 2012, le Ministère des Arts et de la Culture est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement artistiques et culturels.

À ce titre, il est responsable :
- du développement et de la diffusion des arts et de la culture nationale ;
- de la préservation des sites et monuments historiques ;
- de la protection, de la conservation, de l'enrichissement et de la promotion du patrimoine culturel, artistique et cinématographique ;
- de la promotion de la création artistique et culturelle ;
- de la promotion et du suivi de la diffusion des œuvres d'art et cinématographiques, en relation avec les Administrations concernées ;
- des musées, des bibliothèques, des cinémathèques, des médiathèques et des archives nationales ;
- des conservatoires et autres centres de formation professionnels dans les métiers concernés ;
- du suivi des activités du Ballet National, de l'Orchestre National, du Théâtre National ;
- de la promotion de la cinématographie et des arts dramatiques ;
- de la promotion et de l'encadrement professionnel des artistes ;
- de la promotion et de la supervision des grands évènements culturels ;
- du suivi des activités des structures nationales de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur.

La compréhension des missions dévolues au Ministère des Arts et de la Culture laisse entrevoir, comme axes prioritaires, l'initiation aux métiers de l'art et de la culture à travers la détection et la formation des talents, la préservation du patrimoine culturel et sa consolidation dans la conscience collective comme socle commun de notre appartenance à une nation ayant une communauté de destin et un même profil historique, le développement de la créativité visant à faire de chaque coin du Cameroun un vaste laboratoire de production d'œuvres culturelles et artistiques exceptionnelles ; et enfin l'animation culturelle articulée autour de la diffusion des

productions culturelles dans le cadre des plateformes de mise en valeur et de mise en scène des acteurs culturels et de leurs produits (biens ou services).

En terme de synergies d'actions, le Ministère des Arts et de la Culture a recours aux institutions internationales œuvrant dans ce domaine, notamment l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil International des Musées (ICOM), le Conseil International des Sites et Monuments (ICOMOS), le Conseil International pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM), le Conseil International des Archives (ICA), l'Agence Internationale de l'ISBN, la Fédération Internationale des Associations des Bibliothèques (IFLA), pour ne citer que celles-là.

Cette synergie est également nécessaire et indispensable avec les différents acteurs nationaux aussi bien gouvernementaux que de la société civile. Dans le cadre de l'action gouvernementale, les actions du Ministère des Arts et de la Culture sont à plusieurs points liées à la collaboration avec les Ministères en charge de l'Artisanat et des PME, du Commerce, du Tourisme, de la Communication et de l'Administration du territoire. Au plan de la société civile, les organismes de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins, les différents regroupements et syndicats professionnels, les organisations culturelles promotrices de projets culturels sont autant d'acteurs avec lesquels il convient de travailler en symbiose.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes budgétaires du Ministère des Arts et de la Culture en 2017 a été marquée par l'entrée dans le deuxième triennat de la période de réforme, entendu comme celui de la consolidation des processus de réforme. La mise en œuvre effective du bilinguisme dans le domaine administratif est un facteur non moins négligeable. Cependant, il intervient également, au plan interne, dans un contexte de renouvellement des ressources humaines, mettant ainsi en exergue la nécessaire appropriation des mécanismes de gestion axée sur les résultats et de la chaîne PPBS.

A. La mise en œuvre de la réforme budgétaire de l'Etat

L'exercice 2017 au Ministère des Arts et de la Culture a une fois encore été marqué par une difficulté d'appropriation des mécanismes induits par la réforme des finances publiques, en raison du nécessaire et impératif renouvellement des ressources humaines, en vue d'insuffler un vent nouveau dans la conduite des politiques publiques dans le secteur des Arts et de la Culture. Cet état de fait a donc rendu difficile la mise en œuvre de la réforme budgétaire, bien que la préparation des documents budgétaires réponde à cette exigence de réforme. Il est donc à retenir, au cours de l'exercice 2017, la planification et la budgétisation des programmes suivant les mécanismes de la réforme budgétaire et le respect du calendrier budgétaire. En bref, l'appropriation de la réforme se fait de manière progressive.

B. L'insuffisance des ressources humaines

Bien que le Ministère des Arts et de la Culture continue a ce renforcer en termes d'effectifs, de nombreux postes de travail restent vacants, notamment dans les services déconcentrés et rattachés. En outre, sur le plan qualitatif, la nécessité de renforcement des effectifs reste encore pressante. En effet, les corps de métiers techniques (patrimoine culturel, muséologie, archéologie, archivistique, arts de la scène, bibliothéconomie,) ne sont pas toujours rendus disponibles en termes de profils. Certains de ces métiers ne figurent d'ailleurs pas dans la nomenclature des corps de métiers de la Fonction Publique. Le recours à d'autres types de profils rend assez lente la conduite des politiques publiques dans le sous-secteur.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

A. L'opérationnalisation minimale des services rattachés

Pour la mise en œuvre adéquate de ses programmes et activités le Ministère des Arts et de la Culture, dispose dans son cadre organique, de services rattachés, bras séculier pour certaines actions publiques dans les domaines techniques spécifiques, notamment en matière de conservation de notre patrimoine (muséal, archivistique, littéraire, cinématographique, archéologique), de diffusion de la culture (Ensemble National) et de formation professionnelle dans les métiers de la culture (INAC). La mise en place de ces structures, rendrait plus visible, efficace et opérante l'action du MINAC dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes suivant les trois axes développés à cet effet.

L'absence certaines de ces structures (Cinémathèque nationale, Bibliothèque nationale, l'Institut National des Arts et de la Culture) ou leur mise en œuvre minimale pour d'autres (Archives Nationales, Ensemble National, Musée National) dont seuls les Directeurs et Directeurs Adjoints ont été nommés, pose un problème sérieux dans la conduite de ces politiques publiques.

Les actions de consolidation de la mémoire collective sont principalement celles qui souffrent de cette implémentation minimale. Le plan national de modernisation de la gestion des archives historiques reste l'un des aspects les plus patents de ce déficit, tout autant que la constitution d'un patrimoine muséographique national. Les pans du patrimoine culturel relatifs à la production éditoriale et cinématographique nationale, la formation et la mise sur le marché de l'emploi des ressources compétentes et qualifiées à même de répondre aux standards internationaux restent inopérants du fait de l'absence de ces structures. Dans le secteur de la lecture publique, la centrale dédiée à cet effet, qui ne fonctionne jusque-là que de façon minimale, ne permet pas de garantir l'action que devrait conduire l'Etat afin de permettre au Cameroun de renouer avec sa grande et longue tradition littéraire.

B. L'insuffisance des services déconcentrés.

L’action culturelle, pour être efficiente, requiert la mise en œuvre au niveau local, notamment régional et départemental. Si au plan régional, les principaux responsables aient été nommés, les différents poste de responsabilités pourvus, il reste que l’insuffisance des effectifs continue de poser de sérieux soucis au plan départemental où seul les Délégué Départementaux ont été nommés ce qui ne permettent pas à ces structures d’être totalement opérationnelles car, le suivi des actions culturelles à ce niveau reste assez faible et ne permet pas d’assurer un suivi local des structures et acteurs culturels :il y va du suivi de la politique de décentralisation et l’appui technique aux collectivités territoriales décentralisées.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

.

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 181

CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS

Responsable du programme

MBIDA CHRISTOPHE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme "**conservation de l'art et de la culture camerounais**" qui a pour objectif de "reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique", vise à inventorier les biens et éléments culturels et à en assurer la reconstitution, la sauvegarde, la protection et la restauration. Il a également pour but de les rendre attractifs pour en faire de véritables lieux de tourisme culturel. A cet effet, il est constitué de trois Actions à savoir:

- la reconstitution de la mémoire collective nationale;
- la sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique;
- la restauration et aménagement du patrimoine culturel.

Le tableau ci-après schématise la situation du programme en 2017.

OBJECTIF	Viabiliser et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de biens culturels viabilisés économiquement rentable	
	Unité de mesure	nb	
	Valeur de référence: Année de référence:	5.0 2015	
	Valeur Cible Année cible:	6.0 2017	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RECONSTITUTION DE LA MEMOIRE COLLECTIVE NATIONALE	
	Action 02:	SAUVEGARDE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE	
	Action 03:	RESTAURATION ET AMENAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL	
DOTATIONS INITIALES	AE 501 200 000		CP 501 200 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBIDA CHRISTOPHE,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre en 2017 dans un environnement socioculturel marqué, entre autres, par :

- La menace de disparition des archives, des biens et éléments du patrimoine culturel. Ce qui a suscité de la part des autorités politiques la prise des mesures de reconstitution, de sauvegarde et de protection de la mémoire collective ;
- La faible adhésion des populations et des communautés détentrices des Biens culturels immatériels lors de la collecte des données ;
- L'actualisation des textes juridiques du sous-secteur à travers les textes d'application qui vont constituer de nouveaux instruments juridiques qui régissent désormais la gestion du patrimoine culturel au Cameroun;
- La mise en œuvre de la 2ème génération de transferts de ressources dans le cadre de la décentralisation ;
- La modicité des fonds alloués aux activités du programme ;

- L'insuffisance des infrastructures de protection et de valorisation du patrimoine culturel et artistique (maisons de la culture).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Ce programme a été mis en œuvre en 2017 dans un environnement socioculturel marqué par la menace de disparition des archives, des biens et éléments du patrimoine culturel. Ce qui a suscité de la part des autorités politiques la prise des mesures de reconstitution, de sauvegarde et de protection de la mémoire collective.
A cet effet, il était nécessaire de prendre des textes d'application de la Loi n°2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun pour la mise en œuvre des nouveaux instruments juridiques d'encadrement de la gestion de ce patrimoine.
Par ailleurs, ce programme a été exécuté dans un contexte de mise en œuvre de la deuxième génération des transferts des compétences et des ressources dans le cadre de la décentralisation, laquelle a suscité une forte demande des appuis des musées royaux des chefferies traditionnelles.

Au demeurant, Ce programme a été densifié en exécution des directives de Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, relatives à la modernisation de la chaîne nationale d'archivage, d'une part, et à la régulation des Organes de Gestion des Archives Nationales, d'autre part.

Globalement, le programme 181 a pour objectif de reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique, ce qui se mesure par :
- le nombre de biens et éléments du patrimoine culturel existants dans le fichier de l'inventaire général du patrimoine culturel national;
- le nombre de textes en faveur de la protection du patrimoine culturel et artistique élaborés ;
- le nombre de sites culturels réhabilités.

Pour l'exercice 2017, trois (3) actions ont été déclinées en (14) activités et soixante seize (76) tâches, pour un taux de réalisation de 93,47%.
Pour ce qui est de l'action « Reconstitution de la mémoire collective nationale », elle a été entièrement réalisée. Ainsi, en ce qui concerne l'Activité « Conduire l'Inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel », plus d'une centaine de Chefs traditionnels des quatre aires culturelles ont été sensibilisés à Yaoundé à l'opération d'inventaire des biens et éléments du patrimoine culturel ; la collecte des données s'est déroulée dans les Régions du Centre, et de l'Ouest.

Pour l'action de « Sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique », le Festival des danses et musiques patrimoniales (FESMUDAP) a été organisé à Yaoundé du 02 au 06 aout

2017 à l’esplanade du Musée National.

S'agissant de l'action « Restauration et aménagement du patrimoine culturel », qui a pour but de rénover les biens culturels inventoriés et de les viabiliser dans l'optique de faire ressortir leur valeur économique, l’Activité relative à l’Appui à la conservation des musées royaux, quarante-deux (42) musées de chefferies ont bénéficié du transfert des ressources dans le cadre de la Décentralisation répartis dans les quatre aires culturelles. L'enveloppe (110.000.000) destinée à ces appuis décentralisés reste insuffisante par rapport à la demande.

L’activité relative aux « travaux de délimitation du site culturel de Bimbia » a été réalisée par les services techniques du Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières sous la supervision du Préfet du Département du Fako, dans le cadre de la DUP.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3 biens viabilisés et économiquement rentables	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	50	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 459 634 824	CP 459 634 824
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 41 565 176	Ecart CP 41 565 176
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 308 101 887	CP 308 101 887
TAUX DE CONSOMMATION	93,47 %	93,47 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Cette performance se justifie par : - la volonté des autorités publiques à faire de la culture un des principaux leviers de création de richesse et d’emploi de notre pays, - une meilleure appropriation de l’activité par les principaux acteurs, - une plus grande assimilation de la notion du « consommons camerounais » par les populations.	
PERSPECTIVES 2018	Poursuivre l’inventaire général du patrimoine culturel dans les régions de l’Adamaoua et de l’Est.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Les tableaux ci-dessous renseignent sur les performances détaillées des actions

Action 01 RECONSTITUTION DE LA MEMOIRE COLLECTIVE NATIONALE

OBJECTIF	Inventorier et documenter l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture du territoire national par les activités d'inventaire.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		8.0				37,5	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	214 700 000	214 700 000	208 641 043	208 641 043	188 107 935	188 107 935	90,16 %	90,16 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La réalisation de cette Action a été marquée par la volonté des Autorités politiques de sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel menacé de disparition. - Cette Action a été mise en œuvre dans un environnement marqué par la nécessité d'adopter les textes d'application qui vont constituer de nouveaux instruments juridiques qui régissent désormais la gestion du patrimoine culturel au Cameroun, et une faible adhésion des populations et des communautés détentrices des Biens culturels immatériels lors de la collecte des données ; - La signature du décret présidentielN°2013/332 DU 13 SEP. 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles a facilité la collaboration et la disponibilité des chefs traditionnels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	1 Elaboration du répertoire des sites culturels au Cameroun : le Tome 1 a été édité et publié ; 2 Conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel : 200 nouveaux biens et éléments culturels recensés ; 3 Reconstitution et dématérialisation des archives : 30 mètres linéaires des archives domaniales et foncières traités; 4 Elaboration et publication d'une bibliographie nationale ; 5 Appuis à 42 musées royaux de chefferies traditionnelles ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités se déroulent normalement et les résultats sont satisfaisants. Cependant, l'on pourrait faire mieux avec plus de ressources.							
Perspectives 2018	1 Poursuivre l'élaboration du répertoire des Sites culturels, 2 Poursuivre la conduite de l'inventaire dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, 3 Poursuivre la Reconstitution et la dématérialisation des Archives Nationales, 4 Poursuivre l'élaboration et la publication d'une bibliographie nationale, 5 Edition des autres Tomes de l'inventaire du patrimoine culturel 6 Mise à la disposition du grand public de l'inventaire général du patrimoine culturel.							

Action 02 SAUVEGARDE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJECTIF	Protéger le patrimoine culturel des atteintes diverses							
Indicateur	Intitulé:		nombre de biens culturels classés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		5.0				240	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	96 500 000	96 500 000	79 998 521	79 998 521	79 998 521	79 998 521	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Actualisation des textes juridiques du sous-secteur							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'élaboration des textes juridiques du sous-secteur ; - l'édition du recueil des textes juridiques du MINAC; - 12 nouveaux textes élaborés en faveur de la protection du patrimoine.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat est due au fait que, les textes internes du MINAC (Arrêtés, Décisions) portant organisation du sous-secteur ont été pris en compte. l'Activité se déroule normalement et les résultats sont satisfaisants							
Perspectives 2018	1 Le renforcement du dispositif d'encadrement juridique du domaine du livre et de la lecture ainsi que ceux du cinéma ; 2 Vulgarisation des textes juridiques.							

Action 03 RESTAURATION ET AMENAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL

OBJECTIF	Réhabiliter et rentabiliser les sites culturels							
Indicateur	Intitulé:		Sites culturels construits, réhabilités ou				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		6.0				16,66	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		01 site culturel réhabilité					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	190 000 000	190 000 000	170 995 260	170 995 260	149 995 431	149 995 431	87,71 %	87,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	mise en œuvre de la 2ème génération de transferts de ressources dans le cadre de la décentralisation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 42 Appuis à la conservation des musées royaux non répertoriés au titre de ressources transférées ; - finalisation du contrat-plan entre le MINAC et le Palais des Congrès							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'action 3 connaît un taux de réalisation de 100% au 19/06/2018. Celui-ci tient compte des 110 000 000 accordés aux musées royaux des chefferies traditionnelles, dans le cadre des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).							
Perspectives 2018	- - Transfert de capitaux accordés aux musées royaux de chefferies traditionnelles ; - - Constructions d'un sanctuaire traditionnel (maison des traditions Fang-Béti) ABA MINKUKUMA ; - - Construction des maisons de la culture dans les régions.							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 182

RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS

Responsable du programme

MBALLA ELANGA EDMOND VII

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme « Renforcement de l'appareil de production des biens et services » a pour objectif de « renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique ». A ce titre, il vise à valoriser et à vulgariser la culture camerounaise, redynamiser la coopération culturelle nationale et internationale, développer et promouvoir les industries culturelles et créatives.

Le tableau ci-après en schématise la situation en 2017.

OBJECTIF	accroître la rentabilité et la compétitivité du sous-secteur.		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de produits culturels promus et soutenus	
	Unité de mesure	nb	
	Valeur de référence: Année de référence:	150.0 2016	
	Valeur Cible Année cible:	250.0 2017	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTUREL CAMEROUNAISE	
	Action 02:	REDYNAMISATION DE LA COOPERATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE	
	Action 03:	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 230 100 000		CP 1 230 100 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBALLA ELANGA EDMOND VII,		

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du programme 182 pour l'année 2017 est caractérisé par l'augmentation substantielle des activités culturelles soutenues ou conduites par le MINAC, dans un contexte de rareté de ressources.

De même, la mise en place des équipes dirigeantes du Musée National, des Archives Nationales et de l'Ensemble National a permis à ces trois services rattachés de se mouvoir pour améliorer les résultats du MINAC.

A ce titre, le déploiement de la Bibliothèque mobile, l'appui aux différents festivals, l'organisation de la Rentrée Culturelle et Artistique National (RECAN) ou du Salon des Arts Patrimoniaux (SAPAR) ont permis d'une part de rapprocher la culture des populations et d'autre part de donner de la visibilité aux actions et missions du MINAC.

Bien plus, les activités du Musée National, des Archives Nationales, de l'Ensemble National ainsi que la participation du Cameroun à diverses manifestations culturelles internationales ont

contribué à entretenir la mémoire collective, à vulgariser la diversité culturelle et à promouvoir le multiculturalisme.

S'agissant des éléments qui se rattachent au Projet de Performance des Administrations, les indicateurs de performance ainsi que ceux des cibles ont été formulés. Toutefois, nous nous sommes heurtés à la difficulté de les capter, en l'absence d'une vieille statistique fiable.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif du programme 182 consiste à améliorer la promotion, le soutien et l'encadrement des biens et services culturels. Ce programme répond à la nécessité de se conformer aux orientations économiques du DSCE visant à axer les actions du Gouvernement sur la croissance économique et la création des emplois et des richesses.

Relativement au domaine de compétence du MINAC, il s'est agi d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité des biens et services culturels soutenus (spectacles, livres, disques, vidéo, films, peinture, sculpture,...) en vue d'augmenter leur taux de consommation par le public, ce qui a contribuer de manière significative à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des différents acteurs du sous-secteur.

Dans cette perspective, trois (03) actions ont été mises en œuvre à savoir :
> **Action 01 :** Valorisation et vulgarisation de la culture camerounaise ;
> **Action 02 :** Redynamisation de la coopération culturelle nationale et internationale ;
> **Action 03 :** Développement et promotion des industries culturelles et créatives.

Pour l'année 2017, les résultats du programme 182 sont satisfaisants avec seize (16) activités sur dix-neuf (19) entièrement réalisées, soit un pourcentage de réalisation de 84,21%. Ce sont les activités à caractère pluriannuel qui ne se sont pas achevées.

Pour ce qui est de la **Valorisation et de la vulgarisation de la culture camerounaise**, les activités relatives (i) au déploiement de la bibliothèque mobile, (ii) à l'organisation de la RECAN, du SAPAR, du Concours Littéraire, (iii) à la préparation du FENAC notamment, ont permis de toucher un nombreux public, mais aussi d'impliquer de nombreux acteurs tant du secteur public que du secteur privé.

Pour ce qui est de la **Redynamisation de la coopération culturelle nationale et internationale**, la participation de nombreux opérateurs camerounais aux différentes rencontres nationales et internationales a entrainé des effets directs sur la diffusion de la culture, notamment par l'acquisition des produits culturels camerounais à l'étranger.

Enfin, le **Développement et la promotion des industries culturelles et créatives** se sont effectués au travers de nombreux appuis institutionnels ou financiers accordés aux opérateurs

du secteur, pour un total de 250.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	84,21%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	149	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 177 584 243	CP 1 177 584 243
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 52 515 757	Ecart CP 52 515 757
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 676 508 349	CP 676 458 349
TAUX DE CONSOMMATION	57,44 %	57,44 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Organisation du Festival des Musiques et Danses Patrimoniales (FESMUDAP); - Finalisation de la restructuration du Palais des Congrès de Yaoundé ; - Commémoration des Journées Internationales du sous-secteur ; - Organisation d'un Concours Littéraire National des jeunes auteurs; - Signature du protocole d'exécution de l'accord de coopération culturelle entre le Cameroun et la Chine, pour la période 2017-2020 ; - Festival des Ecran Noirs ; - Don d'objets d'art au Monument de la Réunification Africaine (Sénégal) ; Pavoisement de l'ambassade du Cameroun en Belgique.	
PERSPECTIVES 2018	Inscription des activités à fort impact sur les résultats et ceci doit passer par une évaluation de la pertinence d' activités à inscrire dans le programme.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Les tableaux ci-dessous renseignent sur les performances détaillées des actions

Action 01 VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTUREL CAMEROUNAISE

OBJECTIF	Assurer une large diffusion de la culture camerounaise							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de manifestations culturelles promues par le MINAC.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		35.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		45.0				62,5	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90 cultural manifestations et events promoted bi MINAC					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	407 500 000	407 500 000	355 333 397	355 333 397	351 933 397	351 333 397	99,04 %	99,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans le contexte particulier de la reconquête et de la vulgarisation de la culture camerounaise sur les plans international et national.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation de la 2e édition de la rentrée culturelle et artistique nationale ; - Poursuite des travaux de construction de l'INAC; - Organisation des spectacles et manifestations à l'occasion des officielles ; - Commémoration des Journées Internationales du sous-secteur ; - Organisation du Concours Littéraire National des Jeunes Auteurs ; - Organisation du Salon des Arts Patrimoniaux et de l'Archéologie (SAPAR) ; Déploiement de la Bibliothèque mobile dans la Région du centre.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat technique est la conséquence de la stratégie offensive mise en œuvre par le MINAC, pour redorer le blason de la culture camerounaise. Il faut préciser ici que la cible de 45 a été largement dépassée							
Perspectives 2018	Il sera question de mettre un accent particulier sur la maturation des projets et surtout, d'accélérer le processus de mise sur pied d'une plateforme de collaboration avec l'INS afin de saisir avec plus de pertinence les réalisations de l'indicateur de ce programme hautement porteur.							

Action 02	REDYNAMISATION DE LA COOPERATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE							
OBJECTIF	Promouvoir les échanges culturels nationaux et internationaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de manifestations culturelles internationales ayant connu la participation du Cameroun.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		15.0				26,66	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	19 999 999	19 999 999	19 999 999	19 999 999	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Opérationnalisation des structures rattachées - La volonté de l'Etat de faire du Cameroun une plaque tournante en la matière en Afrique et dans le monde.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Signature du protocole d'exécution de l'Accord de Coopération Culturelle entre le Cameroun et la Chine pour la période2017-2020 ; - Don d'objets d'art au Monument de la Renaissance Africaine (Sénégal) ; - Pavoisement de l'Ambassade du Cameroun en Belgique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Résultat et utilisation des ressources satisfaisante.							
Perspectives 2018	Poursuivre et intensifier la présence du Cameroun aux manifestations culturelles internationales.							

Action 03	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

OBJECTIF	Accroître la rentabilité du sous-secteur.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de créateurs soutenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		40.0				875	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Plusieurs créateurs soutenus Cf. Compte d'affectation spécial					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	797 600 000	797 600 000	802 250 847	802 250 847	308 803 346	308 803 346	98,63 %	98,62 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre du contrat-plan entre l'Etat/Palais des Congrès de Yaoundé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Finalisation de la restructuration du Palais des Congrès de Yaoundé ; - Soutien aux opérateurs culturels.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mise en œuvre de la phase 3 du Contrat/Plan.							
Perspectives 2018	- Poursuivre et intensifier la présence du Cameroun aux manifestations culturelles internationales ; - Achever la construction de l'INAC.							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 183

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ART ET CULTURE

Responsable du programme

MOUHTAR OUSMANE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des arts et de la culture » qui a pour objectif « d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes ». Il sous-tend la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs des programmes techniques à travers la coordination et le suivi des activités des services, le développement de la chaine PPBS, l'amélioration du cadre et des conditions de travail et le développement des ressources humaines.

Le tableau ci-après schématise la situation du programme en 2017.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes		
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère des arts et de la culture	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	76.91999816894531 2015	
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2017	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE PPBS ET DES OUTILS DE POLITIQUE	
	Action 03:	AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	
	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
	Action 05:	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	
	Action 06:	COMMUNICATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 081 700 000		CP 2 081 700 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOUHTAR OUSMANE,		

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme vient en appui aux deux autres programmes techniques et à la consolidation des acquis du Ministère des Arts et de la Culture dans sa quête de satisfaction des acteurs du sous-secteur arts et culture.

Le Programme 183 a été exécuté dans une conjoncture caractérisée par la baisse des ressources allouées au Ministère des Arts et de la Culture. En effet, il est attendu du Ministère des Arts et de la Culture d'assurer le développement, la promotion et la valorisation de la culture camerounaise. Or, l'insuffisance des ressources humaines observées par le passé reste d'actualité. En effet le nombre de personnels est passé entre 2015 et 2016 de 300 personnels à 362 sur un nombre de 700 prévus par l'organigramme. C'est dans ce contexte que les structures rattachées du MINAC, à l'instar des Archives Nationales, du Musée National et de

l'Ensemble National, attendent la mise en place de leurs Conseils de direction.

Le Programme 183 a aussi été exécuté dans un contexte de résolution du contentieux relatif au droit d'auteur et aux droits voisins mais aussi la résurgence de la pratique effective du bilinguisme ainsi que de déficit en matériel roulant.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

La performance du programme 183 se présente comme dans le tableau ci-dessous :

Indicateur	Taux de réalisation 2016	Taux de réalisation 2017	Observations
Programme 183			
Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINAC	100 %	90%	
Actions			
1. réunions de coordinations tenues par an	46	52	Bonne exécution de l'action
2. documents budgétaires élaborés par an	6	6	Bonne exécution de l'action
3. Nombre d'équipements mis à la disposition des services	1	9	Les équipements sont mis à la disposition des services progressivement jusqu'à l'atteinte des normes requises pour leur fonctionnement optimale.
4. Nombre de personnels mis à disposition et formés	-	64	Personnels déployés à la fois dans les services centraux, déconcentrés et les services rattachés
5. rapport de mission de contrôle et d'audit réalisé par an	4	4	Bonne exécution de l'action

6. outils de communication et d'échanges mis en œuvre	2	2	Bonne exécution de l'action

La mise en œuvre des activités budgétisées dans ce programme ont notamment permis une synergie plus accrue entre les différentes structures du Ministère. Les réunions de coordination et autres réunions de suivi et de mise en œuvre des activités ont fortement contribué à cela. C'est par exemple le cas des marchés pour la construction des Délégations Régionales où le gros œuvre de la construction des bâtiments des Délégations Régionales (Adamaoua, Est et Nord-Ouest) est achevé, de L'Institut National des Arts et de la Culture qui ont connu une bonne exécution.

Le fonctionnement de la Chaîne PPBS a été effectif. Tous les documents requis dans la chaine budgétaire ont été élaborés, permettant ainsi au MINAC de présenter au parlement un Projet de Performance des Administrations.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	toutes les activités de ce programmes ont été menées à terme	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 833 364 104	CP 1 833 364 104
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 248 335 896	Ecart CP 248 335 896
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 596 118 018	CP 1 587 105 415
TAUX DE CONSOMMATION	79,94 %	79,48 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Mise en œuvre de la politique du sous-secteur art et culture ; - Redéploiement du personnel ; - Maturation des activités inscrites; - Paiement intégral des salaires ; - Paiement des factures d'Eau, de l'Electricité et de Téléphone ;	

	- Paiement de diverses redevances ; - Fonctionnement effectif des services centraux, déconcentrés et rattachés.
PERSPECTIVES 2018	- Révision de l'indicateur pour plus de pertinence ; - Poursuite de l'effort dans le renforcement et l'amélioration des conditions de travail.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Les tableaux ci-dessous renseignent sur les performances détaillées des actions

Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES							
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINAC							
Indicateur	Intitulé:	Réunions de coordinations tenues par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	44.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	52.0					100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	52 réunions de coordinations tenues						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 009 450 000	1 009 450 000	833 615 003	833 615 003	716 284 148	708 186 641	85,92 %	84,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Orientation de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'Art et de la Culture.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise en œuvre de la politique culturelle dans les services déconcentrés - Définition et mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'art et de culture ; - Acquisitions diverses pour le fonctionnement des services ; - Règlement de diverses redevances.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les Activités de l'Action ont été réalisées. Ce sont, pour l'essentiel des activités de fonctionnement et d'appui. Ce qui justifie en partie le taux de consommation des crédits.							
Perspectives 2018	Poursuite et suivi des activités de l'Action							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE PPBS ET DES OUTILS DE POLITIQUE

OBJECTIF	Inscrire l'activité du MINAC dans une logique de planification							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires produits par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		8.0				75	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6 documents budgétaires produits					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 000 000	38 000 000	32 450 000	32 450 000	29 575 000	29 575 000	91,14 %	91,14 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Appropriation de la réforme budgétaire ; - Gestion Axée sur les Résultats.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration des outils de la chaine PPBS: - Elaboration de la chaine des résultats ; - Elaboration du document de revue et actualisation ; - Elaboration du CDMT ; - Elaboration du RAP ; - Elaboration du PPA ; - Préparation des pré-conférences et conférence budgétaire							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bien que toutes les activités aient été menées, le taux de réalisation financière ici indiqué s'explique par la régulation budgétaire (blocage de précaution et quotas).							
Perspectives 2018	- Poursuite de l'activité et formation des acteurs de la chaîne PPBS ; - Formation à la Gestion Axée sur la Performance ; - Maitrise des activités de planification et programmation ; - Elaboration de la banque des projets.							

Action 03 AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les personnels d'infrastructure et d'outils adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'infrastructure et d'outils nouveaux mis à la disposition des personnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		10.0				90	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Acquisition de mobiliers de bureau(25) -Acquisition du matériel roulant(06) -Acquisition des matériels informatiques(12)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	738 850 000	738 850 000	685 755 830	685 755 830	593 762 193	592 847 193	98,83 %	98,68 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Accroissement des structures opérationnelles à réhabiliter ou à équiper ; - Insuffisances des équipements et outils de travails.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des matériels informatiques et bureautiques pour les services centraux, déconcentrés et rattachées ; - Sécurisation du site de l'INAC ; - Acquisition des matériels informatiques et bureautiques pour les structures rattachées.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	On a relevé une amélioration notable dans la dotation des services en matériel de travail, il en est de même de nombreuses mesures incitatives décidées par le chef de département.							
Perspectives 2018	Poursuite en dotation des services centraux, déconcentrés et rattachés en équipements et outils de travail.							

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		73.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		100.0				64%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		64 personnels formés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	250 400 000	250 400 000	250 000 000	250 000 000	228 953 406	228 953 406	91,58 %	91,58 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Gestion décentralisée de la gestion du personnel et de solde des administrations publiques ; - Perspective de la migration vers le SIGIPES II ; - Besoin de renforcer les capacités des personnels des services du MINAC.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Renforcement des capacités du personnel sur l'accueil et le comportement dans les services publics; - Atelier de formation des programmes intégrés de management; - Conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel...							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Plusieurs sessions de formation se sont tenues sur des thématiques diverses.							
Perspectives 2018	Amélioration par des formations des compétences techniques du personnel des services centraux et déconcentrés.							

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement, le rendement des services et le respect de l'éthique professionnelle.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de mission de contrôle et d'audit réalisé par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		4.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		quatre descentes d'inspection effectuées sur le terrain					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 000 000	8 000 000	6 399 526	6 399 526	6 399 526	6 399 526	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Réduction du train de vie de l'Etat ; - Amélioration de la gouvernance ; - Réactivation de la Cellule de lutte contre la corruption.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mission de contrôle et d'audit dans les services centraux et déconcentrés du MINAC ; - Séminaire d'appropriation du PRECIS.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette activité a connu plusieurs descentes sur le terrain et la mise en œuvre effective des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) à l'aéroport de Douala.							
Perspectives 2018	Poursuite des missions d'inspection, d'audit, de contrôle et de lutte contre la corruption.							

Action 06 COMMUNICATION

OBJECTIF	Mettre en œuvre une stratégie de communication au sein du Ministère des Arts et de la Culture							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de supports thématiques produits et diffusés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		2.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02 supports thématiques publiés (Art et culture info et Art et culture trésor)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	37 000 000	37 000 000	25 143 745	25 143 745	21 143 745	21 143 649	84,09 %	84,09 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Rendre les actions des services du sous-secteur Art et Culture plus visibles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Publication du magazine Arts et Culture Info ; - Publication d'un catalogue sur les trésors culturels du Cameroun.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Production des supports de communication des activités du sous-secteur art et culture. Une meilleure stratégie dans la mise en œuvre de la communication institutionnelle au MINAC permet de faire plus avec le peu de moyens disponibles, malgré le regain d'activité observable dans le sous-secteur.							
Perspectives 2018	Poursuite de la communication sur les activités du sous-secteur art et culture.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2017 du Ministère des Arts et de la Culture permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique dudit ministère, mais aussi de formuler des perspectives pour les exercices budgétaires à venir, eu égard aux leçons apprises.

Si le niveau de réalisation technique des différentes activités rattachées aux programmes 181, 182 et 183 du Ministère des Arts et de la Culture est satisfaisant, il faut reconnaître que des ajustements sont nécessaires au sein des différents programmes pour atteindre de façon optimale les objectifs qu'ils se sont assignés.

Ces ajustements portent sur la définition des indicateurs pertinents qui renseignent bien sur la performance des Actions et des Programmes. La définition des indicateurs de performances, des cibles et des échéances de réalisation dans le chapitre 14 du PPA est primordiale, non seulement pour s'arrimer aux exigences du budget-programme, mais aussi pour apprécier à leur juste valeur les niveaux de performance des trois (3) programmes sus-évoqués.

La réorganisation des Activités dans les différents Programmes et entre les Programmes fait aussi partie des ajustements à opérer. Cela devrait garantir une meilleure lisibilité de l'action du département mais surtout une cohérence dans le suivi de cette action.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif suivant assigné au secteur social de manière générale :«permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, parmi lesquels le droit à la culture, d'une part, et l'obligation de protéger les biens culturels à transmettre aux générations futures, d'autre part. », et plus spécifiquement atteindre son objectif stratégique qui consiste à : **« promouvoir et consolider une culture au service du développement humain et de l'unité nationale »,** le Ministère des Arts et de la Culture a axé son action sur : la reconstitution de la mémoire collective nationale ; la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel et artistique ; la vulgarisation de la culture camerounaise ; le renforcement de l'offre des biens culturels ; la coopération culturelle ; et la valorisation de la culture camerounaise.

v **La reconstitution de la mémoire collective nationale :** Les Activités de reconstitution de la mémoire collective nationale ont permis de répertorier des biens culturels d'une valeur importante. L'activité d'inventaire a permis l'identification cumulée de 586 biens et éléments du patrimoine culturel et la publication (édition) d'un répertoire.

v **La restauration et l'aménagement du patrimoine culturel et artistique** : Cette Action a permis la réhabilitation de certains musées d'intérêt local et la poursuite de la restauration de certains sites.

v **La valorisation et la vulgarisation de la culture camerounaise :** les activités mises en

œuvre dans ce domaine ont permis en 2017 de mettre en valeur un élément hautement important du patrimoine culturel.

Par ailleurs, d'autres activités ont connu un bon retentissement dans ce cadre. Il s'agit notamment de :
- l'organisation d'un concours littéraire national jeune;
- l'organisation du premier FESMUDAP ;
- la publication du répertoire des sites ;
- la publication des textes juridiques du sous-secteur;
- l'orgnisation de la RECAN;
- l'organisation d'un colloque sur Bimbia;
- l'organisation du SAPAR;

En outre:
- les cinquièmes trophées francophone du cinéma;
- le séminaire sous-régional sur la problématique du livre scolaire
- le suivi du dossier de la stèle du Souvenir d'Eséka.

3.2. LEÇONS APPRISES

- Sans une définition d'activités pouvant permettre l'atteinte des objectifs à l'intérieur des actions, il est difficile d'atteindre le niveau de performance que l'on s'est fixé et de remplir par conséquent ceux assignés au sous-secteur par le DSCE.

- Il est difficile de mesurer les résultats sans connaître la situation initiale des indicateurs et les cibles.

- La définition des indicateurs doit être précise. Une fiche d'indicateurs doit accompagner chaque indicateur, afin de préciser clairement l'objectif qu'il permettra de mesurer ainsi que les informations à collecter pour son évaluation et son mode de calcul.

- A défaut de la mise en place d'un système de collecte de données statistiques et la diffusion permanente desdites données, il est mal aisé de mesurer la progression ou la régression du MINAC par rapport à son objectif stratégique.

- Les objectifs assignés aux Actions et Programmes doivent s'inscrire dans un horizon triennal avec des échéances intermédiaires. Ce qui facilitera le suivi annuel de la performance des Actions et des Programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2018

- La poursuite de l'inventaire général du patrimoine culturel ;
- L'organisation du SILYA ;
- L'organisation de la RECAN ;
  L'organisation du FENAC;
- La dématérialisation des archives ;
- La poursuite de la réhabilitation et de l'aménagement des sites culturels et historiques ;
- La poursuite de la construction des infrastructures culturelles ;
- La poursuite des activités en vue de la relance de l'industrie cinématographique ;
- Vulgarisation du livre et de la lecture auprès du grand public ;
- La construction de l'Institut National des Arts et de la Culture ;
- La promotion et la vulgarisation de tous les domaines de l'expression artistique ;
- La poursuite de la construction du complexe culturel de Yaoundé ;
- La définition des indicateurs SMART ;
- La précision des cibles ;
- La mise en place d'un système de collecte de données statistiques dans le sous-secteur arts et culture ;
- La mise à jour permanente du fichier solde et des personnels du MINAC ;
- La poursuite de la construction des bâtiments devant abriter les services déconcentrés (Délégations Régionales et Départementales);
- L'extension du bâtiment central du MINAC ;
- Le renforcement permanent des capacités du personnel.